



FAX 済

Info pub

► autres articles

- [Trois jours de joie pour « La Folle Journée » Bach](#)
- [Trois questions à la claveciniste Blandine Verlet](#)
- [Combats de voix et clavecins en écho aux batailles du XVIIIe siècle](#)
- [Notre sélection hebdomadaire de disques](#)
- [De Bach à The Clash : les disques à offrir pour l'an 2000](#)

Sivan Perwer, une voix pour l'identité kurde

Portrait. Héros d'une nation écartelée, d'un peuple éparpillé qui résiste à sauver sa culture, il perpétue la tradition millénaire des bardes du Kurdistan. Concerts le 3 février, à Angoulême ; le 4, à Amiens ; le 5, à Vandoeuvre-lès-Nancy ; le 7, à Verdun ; le 8, à Briançon.

Patrick Labesse mediateur@lemonde.fr
Mis à jour le mercredi 2 février 2000

Le 26 août 1989, sous la Grande Arche de la Défense, Isabel Allende, Harl l'abbé Pierre, Wole Soyinka et d'autres personnalités sont venus dire leur engagement pour les droits de l'homme, des dizaines d'artistes sont venus chanter (*Le Monde*, 21 août 1989). Parmi eux, Sivan Perwer, chanteur kurde que pratiquement personne ne connaît dans l'assemblée. « *Quand il a chanté Halabja, les gens ont été électrisés.* »

Invité la semaine dernière sur France-Culture par Caroline Bourguin, dans magazine *Equinoxe*, Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris, se souvient de l'effet de surprise intense produit par Sivan Perwer lorsqu'il a lancé son puissant, hanté par une sombre douleur : « *Halabja hier était encore vivante aujourd'hui tout est mort, mon monde, mon peuple. J'en appelle à tous les kurdes, que ceci ne se reproduise jamais, comme jadis Hiroshima et Nagasaki.* »

Halabja relate l'un des épisodes dramatiques de l'histoire du peuple kurde. Le 22 mars 1988, l'aviation irakienne a bombardé à l'arme chimique six villages du Kurdistan dans la région d'Halabja. Bilan : 5 000 morts et autant de blessés. Cette chanson, Sivan Perwer l'a écrite pour que chacun sache et se souvienne. C'est une des pages de l'histoire interdite de livres chez lui, en Turquie, un pays où lui-même n'a pas le droit de chanter, dans lequel on l'a souvent menacé, dit-il, et qu'il a dû un jour quitter. « *Là-bas, ils montraient parfois ma photo en disant "méfiez-vous de cet homme, ne l'écoutez pas, il est dangereux*

